



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# Rentabilité exceptionnelle = Rémunération exceptionnelle !! Négociation du 11/02/2020

**La CFDT revendique des augmentations générales au minimum égales à l'inflation 2019 pour toutes les catégories professionnelles.**

**Une enveloppe globale d'augmentation (AG +AI) = l'inflation 2019 + 2% avec un talon conséquent qui touche au mini les 2/3 des salariés.**

**La CFDT a rencontré M. TAVARES et a revendiqué la poursuite de la mesure des 1 % au-dessus de l'inflation (NEC1) dans l'accord NEC2**

**Le premier semestre 2019 a été marqué par une rentabilité record de notre groupe. Nous attendons les résultats sur l'année complète, mais les prévisions sont bonnes. L'ambiance dans l'entreprise n'est pas merveilleuse et si l'accord motivation et bien être doit améliorer la qualité de vie au travail, il ne doit pas occulter le besoin important de reconnaissance salariale des collaborateurs qui contribue aussi à la motivation.**

**SMIC : La revalorisation du Smic au 1<sup>er</sup> janvier 2020 est de 1.2 % soit 1539,42 euros bruts**

Une augmentation générale doit permettre d'éviter aux bas salaires PCA de se retrouver au niveau du SMIC !

**Rentabilité record au premier semestre :**

Les bénéfices ont bondi de 23,7% au 1<sup>er</sup> semestre 2019 et la marge opérationnelle a atteint 8,7%. Les résultats consolidés qui seront publiés le 26 février 2020 devraient confirmer une année 2019 d'un haut niveau.



**Une entreprise solide et ambitieuse en phase de devenir 4<sup>ème</sup> constructeur mondial. L'ambition ne doit pas être qu'économique mais également sociale.**

**Des prévisions d'inflation pour 2019 aux alentours de 1,3% hors tabac.**

**Une augmentation générale pour tous qui doit permettre de préserver à minima le pouvoir d'achat.**

## LA CFDT REVENDIQUE EGALLEMENT :

- La revalorisation de la prime de rentrée à **250 €** (inchangée depuis 2014) et intégrer les sites qui n'en bénéficient pas (Douvrin...)
  - Une augmentation de **3%** pour l'ensemble des primes, indemnités et gratifications : primes de poste, d'inconvénient d'horaire, astreinte, appel/rappel, déclics, médailles (non revalorisées depuis 2011), etc.
  - Une revalorisation conséquente de toutes les primes de transport. **Pour rappel, augmentations en 2019 des prix de carburants : Diesel +21% et SP95 + 15%.**
  - Renouveler la possibilité de se faire payer 35h du compteur « Réserve Indemnisable » sans condition de critère.
  - L'intégration des cadres lors des négociations salariales. La CFDT revendique le versement d'une part variable (PVG) avec mini à 50% sur les objectifs personnels.
  - Le passage cadre K92 vers P2 qui était prévu à 4 ans révolus réduit à 3 ans révolus.
  - Revalorisation de la PVG de 0,25 mois pour toutes les catégories jusqu'à C **mais la CFDT est plutôt favorable à des augmentations générales que des primes conditionnées à l'atteinte d'objectifs.**
  - Une revalorisation des **primes liées à la flexibilité** : faire passer la prime de prévenance tardive à 30€ pour imposer plus de rigueur et de stabilité dans l'organisation du travail.
  - La mise en place d'un groupe de travail pour revoir à la hausse les barèmes de la politique voyage.
  - Revalorisation de toutes des primes moniteurs et **l'étendre aussi aux moniteurs non enlignés.**
  - **Télétravail** : Augmenter les primes : 10€/mois pour 1 jour de télétravail par semaine, 20€ pour 2 jours et 30€ pour 3 jours. Ajouter une fréquence de 3 ans au remboursement d'équipements avec toujours 50% et max de 150€
- **Un supplément d'intéressement à la hauteur du résultat exceptionnel et de l'engagement des salariés !**

## PRIME GILETS JAUNES / MACRON

**Revendication de 1000 € avec une répartition qui privilégie les bas salaires**

**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

